

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nîmes, le 17/06/2025

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES

16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00

E25000067 / 30

M. le Maire
Mairie
30360 SAINT JEAN DE CEYRARGUES

<https://nimes.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000067 / 30
(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DÉCIS. DÉSIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT JEAN DE CEYRARGUES

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle sont désignés Monsieur Jean-François COUMEL, chef de projet chez BRL, retraité, demeurant 140 impasse du petit mas, NIMES (30900) (tel : 06 88 90 54 37) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Didier LECOURT (tel : 06 27 06 88 11) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention " désignation des commissaires enquêteurs "

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,